

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

CARBONATE DE SOUDE LEGER

Version 1.0

Date d'impression 01.04.2020

Date de révision 21.04.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : CARBONATE DE SOUDE LEGER
Nom de la substance : carbonate de sodium
No.-Index : 011-005-00-2
No.-CAS : 497-19-8
No.-CE : 207-838-8
No. enr. REACH EU : 01-2119485498-19-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée
Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à un grade produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : ARCANE INDUSTRIES
ZI Les PALUDS, Avenue de la Fleuride
BP11150 13782 AUBAGNE Cedex
Téléphone : +33(0)4 42 01 48 65
Téléfax : +33(0)4 96 18 09 05
Adresse e-mail : contact@arcane-industries.fr
Personne responsable/émettrice :

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Accès aux centres anti-poisons de France
(serveur ORFILA de l'INRS)
Disponible 7j/7 et 24h/24
Informations limitées aux intoxications
01 45 42 59 59 appel depuis la France
+33 1 45 42 59 59 (international)

CARBONATE DE SOUDE LEGER

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Irritation oculaire	Catégorie 2	---	H319

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Prévention : P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention : P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

CARBONATE DE SOUDE LEGER

P337 + P313

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- carbonate de sodium

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
carbonate de sodium			
No.-Index	: 011-005-00-2	>= 90 - <= 100	Eye Irrit.2
No.-CAS	: 497-19-8		
No.-CE	: 207-838-8		
No. enr.	: 01-2119485498-19-xxxx		
REACH EU			
			H319

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 5 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Si possible, consulter les urgences ophtalmiques.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne

CARBONATE DE SOUDE LEGER

jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

Effets : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une combustion incomplète peut provoquer la formation de produits de pyrolyse toxiques.

Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un équipement de protection individuel.

Conseils supplémentaires : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à distance les personnes non protégées. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

CARBONATE DE SOUDE LEGER

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Matériaux adéquats pour les conteneurs: Polyéthylène; Matériaux non adaptés pour les conteneurs: Aluminium

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Le produit est hygroscopique.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas entreposer près des acides.

Température de stockage : < 35 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

CARBONATE DE SOUDE LEGER

Utilisation(s) particulière(s) : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Autres valeurs limites d'exposition professionnelle**

Information (supplémentaire) : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Composant: carbonate de sodium **No.-CAS 497-19-8**

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DNEL
Travailleurs, à long terme, Inhalation : 10 mg/m³

DNEL
Consommateurs, Aiguë – effets locaux, Inhalation : 10 mg/m³

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Non applicable :

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle*Protection respiratoire*

Conseils : Nécessaire, si la valeur limite d'exposition est dépassée (p.e. VLE).
Protection respiratoire conforme à EN 141.
Respirateur avec un filtre à poussière
Filtre à particules:P2
Filtre à particules:P3

Protection des mains

Conseils : Gants de protection conformes à EN 374.
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.
Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition

CARBONATE DE SOUDE LEGER

des premières traces d'usure.

Matériel : Caoutchouc Naturel
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Polyisoprène
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc nitrile
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,35 mm

Matériel : Caoutchouc fluoré
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,4 mm

Matériel : Chlorure de polyvinyle
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection de la peau et du corps

Conseils : Porter un équipement de protection individuel.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : solide
Couleur : blanc
Odeur : inodore
Seuil olfactif : donnée non disponible

CARBONATE DE SOUDE LEGER

pH	:	11,2 (1 g/l ; 20 °C)
Point/intervalle de fusion	:	851 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	1.600 °C
Point d'éclair	:	Non applicable
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, inférieure	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Pression de vapeur	:	Non applicable
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible
Densité relative	:	2,52 (20 °C) (Méthode de l'UE A.3)
Hydrosolubilité	:	212,5 g/l (20 °C) (OCDE ligne directrice 105) 71 g/l (0 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	donnée non disponible
Décomposition thermique	:	> 400 °C
Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Viscosité, cinématique	:	Non applicable
Explosibilité	:	donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	donnée non disponible

9.2. Autres informations

Poids moléculaire	:	106 g/mol
Masse volumique apparente	:	0,5 - 0,6 kg/dm ³ Carbonate de soude léger 0,97 - 1,10 kg/dm ³ Carbonate de soude dense

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Conseils	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
----------	---	--

CARBONATE DE SOUDE LEGER

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit est hygroscopique. Dégage du dioxyde de carbone au contact avec les acides. En cas de contact avec les métaux, peut générer de l'hydrogène gazeux qui avec l'air peut former des mélanges explosifs.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
 Décomposition thermique : > 400 °C

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides, Métaux légers, Poudre d'aluminium

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Composant:	carbonate de sodium	No.-CAS 497-19-8
Toxicité aiguë		
Oral(e)		
DL50	: 2800 Poids corporel mg / kg(Rat, mâle et femelle)	
Inhalation		
CL50	: 2,3 mg/l (Rat; 2 h) (OCDE ligne directrice 403)L'inhalation peut causer douleurs et toux.	
Dermale		
DL50	: > 2000 Poids corporel mg / kg(Lapin) (méthode US-EPA)	
Irritation		
Peau		
Résultat	: Pas d'irritation de la peau (Lapin) (OCDE ligne directrice 404)	

CARBONATE DE SOUDE LEGER

Yeux

Résultat : Irritation sévère des yeux (Lapin) (méthode US-EPA)

Sensibilisation

Résultat : non sensibilisant(e)

Effets CMR

Propriétés CMR

Cancérogénicité : Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques.
Mutagénicité : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
Tératogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du fœtus.
Toxicité pour la reproduction : Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques.

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

Remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

Remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques

Toxicité à dose répétée

Le carbonate de sodium se dissocie en ions physiologiquement présents en relativement grandes quantités chez les vertébrés. C'est pourquoi les études de toxicité à doses répétées ne sont pas considérées (scientifiquement) comme nécessaires selon la colonne 2 des annexes VIII et IX du règlement REACH.

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration,

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

CARBONATE DE SOUDE LEGER

12.1. Toxicité

Composant:	carbonate de sodium	No.-CAS 497-19-8
-------------------	----------------------------	-------------------------

Toxicité aiguë

Poisson

CE50 : 300 mg/l (Lepomis macrochirus; 96 h)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: 200 - 227 mg/l (Invertébrés d'eau douce; 48 h)

algue

: Etude scientifiquement non justifiée.

Bactérie

: Etude scientifiquement non justifiée.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique

Résultat : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.
Etude scientifiquement non justifiée.

Toxicité chronique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Résultat : Etude scientifiquement non justifiée.

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	carbonate de sodium	No.-CAS 497-19-8
-------------------	----------------------------	-------------------------

Persistance et dégradabilité

Persistance

Résultat : Désagrégation par hydrolyse.

Biodégradabilité

CARBONATE DE SOUDE LEGER

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	carbonate de sodium	No.-CAS 497-19-8
Bioaccumulation		

Résultat : Une bioaccumulation n'est pas à envisager.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	carbonate de sodium	No.-CAS 497-19-8
Mobilité		

: étude scientifiquement injustifiée

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant:	carbonate de sodium	No.-CAS 497-19-8
-------------------	----------------------------	-------------------------

12.6. Autres effets néfastes

Données pour le produit	
Information écologique supplémentaire	

Résultat : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Résultat :

Composant:	carbonate de sodium	No.-CAS 497-19-8
Information écologique supplémentaire		

Résultat : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.

CARBONATE DE SOUDE LEGER

- Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.
- Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandise non dangereuse selon l' ADR, RID, IMDG et le code IATA.

14.1. Numéro ONU

Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant:	carbonate de sodium	No.-CAS 497-19-8
-------------------	----------------------------	-------------------------

CARBONATE DE SOUDE LEGER

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux. : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. Reglementation No 1451/2007 [Biocides], annexe I, JO L325) : Numéro CE : , 207-838-8; Listé

Directive EU. 2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Abréviations et acronymes

N° REACH ConsDemAutor.

REACH - Numéro de PNEC

consultation sur des

demandes d'autorisation STOT

concentration prédite

sans effet SVHC

toxicité spécifique pour UVCB

certaines organes cibles

substance extrêmement vPvB

préoccupante

substances de

composition inconnue ou

variable, produits de

réaction complexes ou

matières biologiques

très persistant et très

CARBONATE DE SOUDE LEGER

bioaccumulable

FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	:	Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes utilisées pour la classification	:	La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de formation	:	Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.
Autres informations	:	Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être

CARBONATE DE SOUDE LEGER

considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.